



Certification de Qualification Professionnel (CQPI)

Ajusteur(se) assembleur(se) de structures d'aéronefs (CQP 187)



MÉTIER

L'ajusteur assembleur réalise le montage d'éléments et/ou métalliques et/ou composites et/ou hybrides de structures d'aéronefs en conformité avec les instructions de travail et avec l'appui de documents techniques (ordre de fabrication, plans de pièces, gammes, ...), il assure l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de l'ajustage, de l'assemblage et des contrôles de la production dont il est en charge. Dans ce cadre, les activités de l'ajusteur assembleur consistent à réaliser des opérations :

- > D'ajustage, de perçage, d'alésage, d'ébavurage, de fraisurage, de finition et de métallisation des structures,
- > D'assemblage de sous-ensembles par pose de fixations aéronautiques et/ou par collage sur des épaisseurs variables,
- > De protections complémentaires (pose de mastic, métallisation, retouche peinture...) et de réparations mineurs (reprise coups et rayures, réparation cosmétique...).

Il agit dans le respect de la sécurité des vols, de la réglementation et des normes relatives aux exigences qualité du secteur, notamment en s'assurant de la traçabilité des opérations réalisées en par renseignant les fiches de relevés et en validant les opérations effectuées. Lors de ses interventions, il prend en compte les risques causés par un oubli ou un dommage dû à un corps étranger (FOD).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- > Prépare les opérations journalière (point quotidien, documentations techniques et traçabilité)
- > Vérifier l'approvisionnement du matériel, outils, composants nécessaires aux opérations de montage d'éléments mécaniques,
- > Ajuster les portées d'un élément sur une structure suivant un ou plusieurs plans,
- > Réaliser l'accostage et le positionnement des pièces ou sous-ensembles à assembler
- > Réaliser un usinage par enlèvement de matière sur un ensemble métallique et / ou composite et/ou hybride
- > Réaliser un assemblage par rivetage et pose de fixations et/ou par collage
- > Réaliser les opérations de finition et de métallisation
- > Appliquer les produits d'interposition et/ou d'étanchéité



DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce CQPM n'est pas un diplôme permettant la poursuite d'études, il vise l'insertion professionnelle. Cette certification favorise une meilleure adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation et une forte technicité.

Secteurs d'activités :

L'ajusteur assembleur de structures aéronefs agit dans un atelier ou dans une cellule aéronef. Il est amené à assurer l'autocontrôle (contrôle des côtes, tolérances géométriques, relevés d'épaisseurs après ajustage, respect des applications de produits de finition, etc...) et la traçabilité de son travail à chaque étape de la fabrication (dossier de fabrication, ...). Les lieux d'exercice de son activité doivent rester en permanence propres et non encombrés (5S): les différents procédés liés à la notion d'ajustage et d'assemblage ne peuvent s'effectuer que dans un environnement adapté, notamment afin de minimiser le risque de FOD (« Foreign Object Damage » : risque d'oubli et de dommage dû à un corps étranger). Il dispose d'outils soumis à un contrôle périodique (clé dynamométrique, micromètre, pied à coulisses visseuse, etc...) ainsi que des outillages spécifiques qui garantissent la conformité des perçages, fraisurages ou des volumes sur pièces ou ensembles. Il vérifie l'état des outils et/ou outillages (la coupe et le diamètre des forêts, alésoirs, fraises, la plaquette d'identification du poinçon de contrôle et de la date de validité...). Il doit vérifier de ne pas utiliser un moyen dont la date de contrôle ou péremption est dépassée.

L'ajusteur assembleur de structures aéronefs peut être amené à utiliser les supports numériques dédiés aux métiers (ordinateur, tablette, multi média, 3D, plan numérique...).

Type d'emplois accessibles :

- > Ajusteur monteur de la fabrication
- > Ajusteur monteur de la maintenance
- > Ajusteur monteur de la réparation

Taux d'insertion professionnelle :

- > Global à 6 mois : 85 %
- > Métier à 6 mois : 66 %
- > Métier à 2 ans : 63 %





PROGRAMME

Le programme comprend notamment :

- > Accueil - points intermédiaires - bilan
- > Technologie de l'aéronef et de ses équipements
- > Analyse fonctionnelle et structurelle
- > Ajustage
- > Perçage, alésage, fraisurage
- > Etude des systèmes d'aéronef
- > Matériaux composites
- > Usinage des matériaux
- > Accostage et épinglage
- > Mise en oeuvre des procédés spéciaux
- > Fixations aéronautiques
- > Réalisation de la pièce finale

Le programme peut être personnalisé en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Evaluation en situation professionnelle réelle
- > Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- > Grilles d'évaluation (formateur référent)
- > Avis de l'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel, etc.) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences.

Le candidat a la possibilité de se présenter à de nouvelles actions d'évaluation sur la conservation du bénéfice des compétences professionnelles acquises et validées, pendant un délai de 5 ans à compter de la date de la décision du jury paritaire de délibération ; La réinscription sera effectuée par l'intermédiaire d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilité, ou directement par le candidat. Se référer au site de l'Observatoire de la Métallurgie.

Dernière mise à jour : Juin 2025

Certification RNCP : RNCP36086

Date d'enregistrement de la certification : 28/11/2024

Lieu de formation : Bonneuil-en-France ou Tousus-le-Noble

Certificateurs : Union industries métallurgiques minières - Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie



Modalités d'inscription : servicecommercial@afmae.fr ou adv@afmae.fr

Certification de Qualification Professionnel (CQPI)

Ajusteur(se) assembleur(se) de structure d'aéronefs (CQP 187)

DURÉE

- > 399 heures (57 jours)
- > Formation sur mesure en fonction des besoins des entreprises

PRÉREQUIS

- > Être âgé de 18 ans minimum
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 idéalement issu d'une filière technique ou justifier d'une expérience industrielle

MODALITÉS

- > Formation en alternance (rythme défini avec l'entreprise)

TARIFS

- > Contacter : servicecommercial@afmae.fr

DÉLAIS D'ACCÈS

- > 3 à 12 mois selon les besoins des entreprises

ACCESSIBILITÉ

- > Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap
- > Pour toutes demandes de compensation pour des apprenants en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap : referent.handicap@afmae.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation en présentiel, alternant apports théoriques et mises en situation concrètes, pour favoriser la maîtrise des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Les différents espaces d'enseignements sont composés d'un plateau technique, contenant des sous-ensembles d'aéronefs sur lesquels des activités pédagogiques se dérouleront, des ateliers spécialisés, des laboratoires, des salles banalisées et autres espaces dédiés (stockage des matériaux et consommables, salle de documentation informatique...). Une partie de ces espaces reproduit les installations industrielles réelles, les zones doivent notamment respecter la démarche ANTI-FOD (Foreign Object Debris-Damage) et 5S.

EQUIPES PÉDAGOGIQUES

- > Nos formateurs sont des experts du secteur aéronautique et spatial, en activité ou issus du métier, accompagnés d'un responsable pédagogique, de la direction des formations, d'un référent handicap et d'une équipe administrative. Un collectif engagé au service de la qualité des parcours et de la réussite des apprenants.

